

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE ABDOULAYE KEITA » en abrégé « EAK-BTP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme NON LOIN DE
COCOVILO LOT 5 SECTION CV, Lot 5, Ilot CV

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ABDOULAYE KEITA »

en abrégé « EAK-BTP »

Objet : BTP -
COMMERCE-
EXPLOITATION MINIERE-
ACHAT ET VENTE DE MINERAUX -
PRESTATIONS DE SERVICE-
TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme NON LOIN DE
COCOVIVO LOT 5 SECTION CV, Lot 5, Ilot CV

Dirigeant(s) M KEITA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06055 du 23/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36905/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

